



Compte rendu CTSD Carte scolaire

Le SNUDI FO a voté CONTRE les remises en causes statutaires et la dégradation des conditions de travail !

150 collègues se sont rassemblés devant la DSDEN, en marge du CTSD carte scolaire le jeudi 29 juin à 12h30, à l'appel de l'intersyndicale FO, CGT, SE UNSA et SNUipp pour s'opposer aux décisions du DASEN des Bouches du Rhône pour parvenir aux dédoublements des 139 classes de CP en REP+



Pour FO, ces décisions restent inacceptables !
>Intervention FO devant le rassemblement<

Les délégués FO ont voté CONTRE la carte scolaire du DASEN

- **NON à la fermeture de 20 postes PARE.**
- **NON à la hausse des effectifs dans les autres classes !**
- **NON à la suppression des moyens de remplacement et à la remise en cause des règles d'affectation et des missions particulières des enseignants brigades !**
- **NON au recrutement de personnels enseignants contractuels**
- **OUI à la création des postes statutaires nécessaires à la diminution du nombre d'élèves par classe !**
- **OUI à l'ouverture de la liste complémentaire à la hauteur des besoins !**

Dans sa « [déclaration liminaire](#) », la Fédération FO de l'enseignement (FNEC FP FO 13) a rappelé son attachement indéfectible au statut général de la Fonction publique et aux statuts particuliers face aux décrets successifs déclinant les réformes, l'individualisation des salaires et des missions, la nouvelle évaluation PPCR des enseignants. FO condamne fermement la précarisation croissante dans l'Education nationale, notamment par le recours massif de contractuels en lieu et place de fonctionnaires.

Ouvertures/fermetures de classes

Suite à la carte scolaire de février, le DASEN disposait encore de 12 postes. Il a ainsi décidé de les répartir en **19 fermetures et 31 ouvertures**.

→ voir [Tableau officiel de l'IA des mesures actées en CTSD](#)

Des classes accueillantes de secteur (CAS) sont prévues depuis le CTSD de février. D'autres pourraient être ouvertes au CTSD de rentrée (fin août), en fonction de l'évolution des inscriptions durant l'été. C'est une brigade qui y sera nommée pour 2017-2018. La carte scolaire de février 2018 décidera de l'avenir de cette classe (ouverture ou fermeture à la rentrée 2018).

4 CAS prévues :

- Maternelle de Cuques (Aix en Provence)
- Maternelle Pierre Gilles de Gennes (Aix en Provence)
- Maternelle Aureille (Aureille)
- Élémentaire Les Olives (Marseille 13^{ème})

Les organisations syndicales ont obtenu la garantie qu'**aucune classe ne serait fermée à la rentrée de septembre.**

Les **25 nouveaux postes PARE** prévus au CTSD de février mais non attribués aux écoles sont finalement transformés en 25 postes de brigades départementales, afin de pallier les difficultés de remplacement suite à la mobilisation des brigades pour dédoubler les CP en REP+ (voir ci-dessous)

Résultat des votes

CONTRE = 7 voix (2 FO, 1 CGT, 1 UNSA, 3 FSU)

POUR = 0 voix

ABSENTION = 2 voix* (1 FSU, 1 UNSA)

* Les 2 absentions ont été justifiées comme évitant la reconvoque d'un nouveau CTSD et bloquant les opérations du mouvement à venir.

Pour sa part, FO a pris ses responsabilités pour dénoncer les décisions inacceptables de l'IA-DASEN afin de répondre à la demande ministérielle urgente et non budgétée de dédoublement des CP.

Dédoublement des CP en REP+

Pour FO, la baisse des effectifs dans les classes est un des axes majeurs de l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Ces baisses doivent cependant être obtenues dans toutes les classes et pas seulement en Education prioritaire !

Cette mesure, opérée dans la précipitation et sans budgétisation au niveau national, se fait à moyen constant dans notre département, comme ailleurs !

Pour trouver immédiatement **141 postes d'enseignants** afin de dédoubler tous les CP en REP+ et 6 ETP pour compenser les augmentations de décharges de direction avec l'ouverture des nouvelles classes, l'IA-DASEN propose :

- Le recrutement de **40 listes complémentaires** qui seront des stagiaires supplémentaires (50% en ESPE, 50% en classe), soit 20 ETP
- La nomination **d'environ 100 brigades sur les CP dédoublés**. Pour cela, un appel à candidature sera proposé aux brigades circo et départementale. Les collègues volontaires conserveraient leurs indemnités ISSR + prime REP+ dans l'intégralité.
- La possibilité de **recourir à des vacataires contractuels** à partir de novembre 2017, en fonction du manque d'enseignants du département...

L'IA affirme que la **brigade REP+ abondée de 15 postes en février sera suffisante** pour faire face à l'augmentation des équipes REP+ et la formation qui leur est due (9 jours). Cependant, la possibilité de recourir à la brigade circo et départementale n'est pas exclue.

L'IA annonce également que **les 88,5 postes et missions PARE actuels seront conservés**, afin de pérenniser les projets initiés par les équipes concernées.

Or, nous constatons que dans certaines écoles où le dédoublement n'a pas été budgété, le maître PARE serait obligé de prendre un CP dédoublé. La réalité du terrain est donc différente de ce qui a été annoncé par le DASEN en CTSD.

Le SNUDI FO interviendra auprès de l'IA pour que des consignes claires soient données dans les circonscriptions.

D'une manière générale, le SNUDI FO dénonce cette réforme menée à la hâte et mise en place à moyens constants, sans création des postes nécessaires.

A quelques jours de la fin d'année scolaire, alors que la DSDEN souhaite que tous les collègues (titulaires et stagiaires) soient affectés au 7 juillet pour préparer au mieux la rentrée, tout est suspendu aux décisions qui ont été actées en CTSD ce jeudi 29 juin : répartition des classes, les commandes, l'aménagement des locaux...

Cette situation est intolérable !

Le SNUDI-FO s'adresse au ministre pour demander le recours immédiat à la liste complémentaire, **en nombre suffisant**, afin que ce dispositif ne soit pas le moyen de déroger aux garanties statutaires et de dégrader davantage les conditions de travail des PE.

Partout, remises en cause et destructions !

Décret Blanquer permettant de déroger au calendrier scolaire, mesures de réductions des coûts annoncées dans la Fonction publique avec blocage du point d'indice et suppression de postes de fonctionnaires, « *programme de travail pour rénover notre modèle social* », remis aux organisations syndicales qui détruit le Code du travail...

Une même logique : détruire toutes les normes nationales !

Le SNUDI-FO 13 invite tous les PE à poursuivre et multiplier les motions d'école, pétitions, pour :

- ▶ 4 jours pour tous (lundi, mardi, jeudi, vendredi), dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines !
- ▶ Maintien de la définition nationale des dates de congés et vacances scolaires sans possibilité de dérogation !
- ▶ Abandon des PEdT, non à l'ingérence des élus, non à la confusion scolaire/périscolaire !

[Motion d'école](#)

[Pétition en ligne](#)

***Vous avez besoin du syndicat ?
Le syndicat a aussi besoin de vous !
Rejoignez-nous ! Syndiquez-vous au SNUDI FO !***

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2017 avec Tarif spécial « fin d'année scolaire » → [>ICI<](#)

Mes avantages :

- 1/** Paiement fractionné en plusieurs chèques (autant de mois restants en 2017)
 - 2/** Paiement par virement bancaire (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin d'adhésion)
 - 3/** 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.
 - 4/** Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)
- Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!**